

Cérémonie de signature des actes concernant le développement du réseau de chauffage urbain

Entre la Ville de Saint-Louis et R-CUE : avenant n°4 au contrat de délégation de service public

Entre la Ville de Saint-Louis, R-CUE et l'Euroairport : convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public aéroportuaire

Entre R-CUE et l'Euroairport : police d'abonnement

Remise par l'ADEME à la Ville de Saint-Louis de l'accord de la subvention du Fonds Chaleur

Les signataires des actes sont :

- Pascale SCHMIDIGER, Maire de Saint-Louis
- Luc GAILLET, Président du conseil d'administration de l'Euroairport
Est excusé Raymond CRON, Vice-Président du conseil d'administration
- Conrad AMMANN, CEO du Groupe PRIMEO ENERGIE
- Mickael SCHNEIDER, Président de R CUE
- Jérôme BETTON, Directeur régional Grand Est de l'ADEME pour le courrier de financement

Déroulé et interventions

- Pascale SCHMIDIGER, Maire de Saint-Louis : accueil et introduction
- Philippe KNIBIELY : allocution
- Conrad AMMANN, CEO PRIMEO ENERGIE AG : allocution
- Hervé LAMORLETTE, Directeur général R-CUE : présentation du projet
- Luc GAILLET, Président Euroairport : allocution
- Jérôme BETTON, Directeur régional ADEME : allocution
- Signatures des actes
- Pascale SCHMIDIGER, Maire de Saint-Louis : clôture

Communiqué de presse

L'extension du réseau de chauffage de Saint-Louis intégrera l'EuroAirport

Le réseau de chauffage urbain de la ville de Saint-Louis entamera l'année prochaine une série d'extensions majeures afin d'alimenter l'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg et plusieurs nouveaux quartiers et zones d'activités. La construction d'une nouvelle centrale de chauffage à biomasse est programmée. Les contrats ont été signés ce lundi 21 décembre avec l'exploitant R-CUE, une filiale de la coopérative suisse Primeo Energie et de la société d'économie mixte strasbourgeoise R-GDS.

Le réseau de chauffage urbain de l'agglomération de Saint-Louis, alimenté depuis 2013 par une centrale énergétique à biomasse, fournit aujourd'hui de la chaleur décarbonée à l'équivalent de 5 000 foyers et produit en même temps de l'électricité. 90 % de l'énergie provient de ressources renouvelables. Labellisé « éco-grid »¹ en 2016, ce système permet d'économiser en moyenne 10 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an. La centrale de cogénération injecte par ailleurs sur le réseau électrique l'équivalent de la consommation des logements de la ville de Saint-Louis.

En 2021, l'exploitant R-CUE lancera les plus importants travaux d'extension du réseau depuis sa mise en service en 2011. Le projet répond au double enjeu d'accélération de la transition énergétique du territoire et de décarbonation du bouquet énergétique de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. L'EuroAirport a en effet placé le développement durable au cœur de sa mission, et réduira notamment les émissions de gaz à effet de serre de ses installations de 85 % d'ici à 2025.

Par ailleurs, l'EuroAirport a mis à la disposition de la ville et de ses partenaires les terrains pour l'édification de la nouvelle unité de production de chaleur d'une surface de 4 200 m².

Le Conseil municipal de Saint-Louis a donné son feu vert jeudi 17 décembre à cet investissement de 32 millions d'euros, qui bénéficie d'une subvention par le Fonds Chaleur de l'Ademe à hauteur de 49 % de l'investissement. Les contrats ont été signés à la mairie de Saint-Louis le lundi 21 décembre.

Le projet est ambitieux : l'investissement de 32 millions d'euros fera plus que doubler la longueur du réseau de chauffage urbain ainsi la quantité de chaleur distribuée, avec à la clé une réduction notable du bilan carbone pour le territoire ludovicien.

La longueur totale du réseau et de ses ramifications passera de 12,3 km à près de 30 km, distribuant jusqu'à 68 GWh/an de chaleur supplémentaire d'ici 2030, soit l'équivalent de 10 000 foyers. L'aménagement concerne sept zones : l'hypercentre Saint-Louis, les zones « Centre », « Sud » et « Nord », la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Lys, l'EuroAirport et le Technoport.

Au-delà de l'objectif d'extension du réseau de chauffage, l'opérateur R-CUE poursuivra ses efforts pour augmenter la densité de l'infrastructure existante, ce qui contribuera à la consolidation de son modèle économique et à la stabilité des prix du chauffage pour les abonnés.

La construction d'une deuxième centrale thermique à biomasse est prévue, la capacité de la centrale thermique existante n'étant pas suffisante pour couvrir la nouvelle demande de chaleur. Pour y faire face, tout en garantissant le taux contractuel d'énergie renouvelable d'au moins 88 %, R-CUE mettra en service en 2025 une nouvelle centrale énergétique équipée de deux chaudières biomasse et d'une chaudière gaz en appoint/secours.

Les bâtiments de l'EuroAirport représentent des besoins en énergie de chauffage équivalents à ceux de 3 000 unités d'habitation, soit 30 % de la capacité supplémentaire de chaleur apportée par le projet. Ainsi, le taux d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'aéroport atteindra 30 % en 2022 et 90 % en 2025.

¹ label qui récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur les plans environnemental, économique et social.

A propos de...



Le développement du réseau de chauffage urbain a été étudié au travers de la révision du schéma directeur validé en 2018 mais dont les objectifs fixés ont été très vite atteints et dépassés. C'est ainsi que la Ville a entamé avec le bureau d'études Naldeo stratégies publiques, son assistant à maîtrise d'ouvrage, une révision approfondie de cet outil de la planification énergétique du territoire. Sur la base de scénarios construits en tenant compte des besoins en chaleur lié à un développement urbain ambitieux et à une forte volonté politique de favoriser les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), le programme d'investissement validé aujourd'hui a été construit.

Ce nouveau schéma directeur a été approuvé par le conseil municipal le 17 décembre 2020 pour lui conférer une valeur de document d'orientation pour la stratégie énergétique de la Ville.

Un engagement politique fort et un nouvel abonné majeur

La transition énergétique est un axe majeur de la politique menée par les élus locaux de la Ville. Déjà très engagé dans le cadre de la démarche de labellisation Cit'ergie, un nouveau cas est franchi avec la signature conjointe entre la Ville et R-CUE de l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public contractualisant l'investissement porté par le délégataire d'un montant de 32 millions d'euros, un engagement du maintien des tarifs actuels de vente de la chaleur aux abonnés et un taux d'EnR&R à minimum 88 %.

L'adhésion d'un acteur économique majeur du territoire, l'Euroairport, a donné à ce projet une dimension particulière, ce dernier devenant le futur plus important abonné du réseau.

L'Euroairport a également mis à disposition un terrain issu de son domaine public aéroportuaire pour la construction de la nouvelle chaufferie. Cette mise à disposition fait l'objet ce jour de la signature tripartite entre la Ville, R-CUE et l'Euroairport de la convention d'autorisation d'occupation temporaire conclue pour une durée de 40 ans.

Enfin, l'ADEME au titre du Fonds Chaleur a permis la concrétisation du projet d'un point de vue financier en apportant une aide à l'investissement de 15,3 millions d'euros.



Primeo Energie est le nouveau nom de la coopérative d'énergie EBM, fondée en 1897 à Münchenstein (Suisse). Présent en France depuis 1906, le groupe a fondé en 2010 sa filiale Primeo Energie France, basée à Paris. Fort de son engagement et de ses valeurs, le groupe Primeo Energie est tout entier focalisé sur la proximité, la qualité de service et l'innovation au service d'une énergie toujours plus efficiente et durable. Primeo Energie propose son expertise aux grands comptes, collectivités, PME-PMI et professionnels et s'appuie sur ses propres moyens de production d'énergie renouvelable pour répondre au plus près des besoins de ses clients, avec une offre diversifiée.

Primeo Energie emploie 550 personnes en Suisse et France pour assurer le meilleur service à ses 170.000 clients. L'entreprise intervient tout au long de la chaîne de valorisation, de la production et négoce à la distribution et commercialisation. Sa politique de responsabilité sociétale met l'accent sur une pratique durable de l'énergie, et s'appuie en particulier sur des programmes éducatifs et pédagogiques à destination des enfants et des jeunes.

En Alsace, Primeo Energie s'est rapproché en 2014 de la société d'économie mixte R-GDS pour fonder deux nouvelles filiales dédiées au développement des réseaux de chaleurs urbains : R-CUA et R-CUE, délégataires de 26 réseaux de chaleur urbains en Alsace, principalement sur les agglomérations de Saint-Louis, Mulhouse et l'Eurométropole de Strasbourg.



Créée en 2014, R-CUE (Réseaux de Chaleur Urbains de l'Est) est une filiale commune de la coopérative d'énergie suisse Primeo Energie et de la société d'économie mixte strasbourgeoise R-GDS, distributeur de gaz naturel et de gaz renouvelable dans 119 communes du Bas-Rhin.

R-CUE et sa société-sœur R-CUA (Réseaux de Chaleur Urbains d'Alsace) exploitent à ce jour 26 réseaux de chaleur et de froid en Alsace. Ces infrastructures à haute performance énergétique et environnementale alimentent l'équivalent de 60 000 logements, et contribuent ainsi aux objectifs des Plans Climat Air Energie des collectivités.

Les deux entreprises ont pris un engagement fort sur la qualité de service et la stabilité du prix de la chaleur fournie. Pour y parvenir, elles mettent en œuvre les meilleures technologies en matière de supervision et l'optimisation de ses installations. En pointe en matière d'innovation, le groupe R-CU mène depuis 2018 un ambitieux programme de recherche-développement avec l'institut Carnot Mica à Mulhouse, pour développer de nouveaux matériaux destinés au stockage la chaleur.

R-CUE et R-CUA sont les fruits d'un partenariat transfrontalier exemplaire, qui puise sa force dans l'expertise et la communauté de valeurs de deux acteurs locaux volontaristes et pionniers en matière d'énergies renouvelables, partageant une même vision de la transition énergétique des territoires.



Situé au cœur de l'Europe, l'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg a pour mission d'assurer la connectivité aérienne du territoire trinational franco-germano-suisse en adoptant une démarche de développement durable. Fortement ancré dans son territoire et contribuant au succès économique de la région des Trois frontières, l'Aéroport de Bâle-Mulhouse répond aux

besoins de mobilité des habitants d'une région économiquement forte.

Seul aéroport binational au monde à la fois dans son organisation et son fonctionnement, il représente la porte ouverte en connexion directe à toutes les principales villes d'Europe et du bassin méditerranéen. Que ce soit pour les voyages d'affaire, les loisirs et les vacances mais aussi pour rassembler les familles et les proches, plus d'une centaine de destinations figurent au plan de vol, incluant les hubs européens permettant les vols intercontinentaux.

Avec 6500 employés sur la plateforme aéroportuaire, dont plus de 400 emplois directs à l'aéroport, l'EuroAirport a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de plus de 157 millions d'euros.

Les domaines d'activité de l'EuroAirport consistent non seulement à assurer la fluidité du trafic passagers, à coordonner le fret mais aussi à mettre à disposition des infrastructures et des services pour ses partenaires de l'industrie présents sur la plateforme, ces derniers représentant un centre d'expertise mondial pour l'aménagement d'intérieur des avions très haut-de-gamme.



L'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - elle conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



Développé en 2009 lors du Grenelle de l'environnement et géré par l'ADEME, le Fonds Chaleur est un outil privilégié mis à disposition des acteurs de l'habitat collectif, des collectivités et des entreprises pour favoriser le développement de la chaleur et du froid renouvelables.

Sa vocation est d'encourager le remplacement des anciennes installations fonctionnant aux énergies fossiles et de permettre la mise en place de nouveaux équipements de production de chaleur et de froid à partir des énergies renouvelables.